UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération, chargé de la Diaspora, de la Francophonie et du Monde Arabe



جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

وزارة العلاقات الخارجية والتعاون المكلفة بالقمريين في الخارج والفرانكفونية والعالم العربي

LE MINISTRE

Moroni, le 07 Mai 2009

N°09- _____/MIREX/DPJ

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Le Gouvernement de l'Union des Comores se réfère à la décision finale (SPLOS: 183) de la 18ème session des Etats parties de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, relative au volume de travail de la Commission des limites du plateau continental et à la capacité des Etats, notamment des Etats en développement, de s'acquitter de leurs obligations en vertu de l'article 4 de l'annexe 2 sur le droit de la mer et de respecter l'alinéa (a) de la décision figurant dans le document SPLOS: 72.

Notant l'importance que revêt cette politique en faveur des Etats parties, le Gouvernement de l'Union des Comores salue cette initiative et souhaite s'acquitter de la bonne foi des obligations qui sont les leurs en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Les caractéristiques techniques du plateau continental comorien ainsi que la carte vous seront transmises aussitôt que la Société d'expertise EGS chargée de ce travail par le Gouvernement Comorien les auront communiquées.

C'est la Direction Nationale des Ressources Halieutiques (DNRH), Ministère en Charge de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement qui est responsable de ce dossier.

Son Excellence Monsieur BAN Ki-Moo Secrétaire Général Des Nations Unions

- NEW YORK -

Voici la liste des experts nationaux et internationaux :

- Youssouf Ali, Chef de service planification et études, DNRH.
- Ahmed Said Soilih, chef du service pêche, DNRH.
- Abdoul-had Mouhoussoune, Directeur des Transports Maritimes
- Mohamed Mmadi, Directeur Adjoint des Transports Maritimes.
- Ibrahim Moussa, Conseiller juridique du Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération.
- Ahmed Abdoulkarim, océanographe.
- Hamidou Soulé, géologue.
- Hassane Ahamada Conseiller juridique au Ministère en Charge de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement.
- Les experts de la Société EGS

En outre, voici la liste des études menées ou en cours sur cette question.

- COI, « Gestion intégrée des resources marines et côtières », Bulletin trimestriel de la COI, n°3, 2006.
- Taglioni. F., « les petits espaces insulaires au cœur des revendications frontières maritimes dans le monde, Revue Espace Politique, n°1 01 /2007, Université d'Arras, CNRS-Prodig.
- Mohamed Mmadi, « Vers une politique maritime et océanique comorienne au XXIème siècle, 2008.
- EGS, « Proposal for Comoros EEZ delimitation Revo » Etude en cours de finalisation, 2009.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer la Commission des Limites du plateau continental et notifier les Etats membres de la réception des informations préalables conformément au paragraphe I (a) de la décision SPLOS: 183, et mettre à disposition les informations adéquates.

Le gouvernement de l'Union des Comores saisit cette opportunité pour réitérer son souhait et l'attachement de ses obligations envers la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies, l'assurance de ma haute considération.

Ahmed Ben Said JAFFAR